



Communiqué intersyndical sur les évaluations Blanquer et « l'école du socle »

Les évaluations CP-CE1 de septembre 2018 ont confirmé ce que nos organisations syndicales avaient dénoncé dès le début :

- surcharge de travail (dans la classe et en dehors)
- stress des enseignant·e·s, des élèves et de leurs familles
- enseignant·e·s placé·e·s en situation de simples exécutant·e·s
- outil de surveillance et de pression de la hiérarchie
- résultats inexploitable pour les enseignant·e·s

Pour toutes ces raisons, et considérant que ces évaluations n'ont pas de caractère obligatoire, nos organisations syndicales appellent l'ensemble des équipes enseignantes à refuser collectivement de faire passer la deuxième session de ces évaluations début 2019.

Nous soutiendrons les équipes qui décideront du boycott et les défendrons contre les pressions hiérarchiques.

Cette attaque contre notre liberté pédagogique s'inscrit dans le cadre de « l'école du socle » qui se met progressivement en place:

- remplacement des écoles par des établissements d'enseignement primaire subordonnés aux collèges de secteur et aux collectivités territoriales
- regroupement d'écoles et fermetures de classes
- création d'un statut de directeur·rice supérieur·e hiérarchique...

Nous refusons ce modèle libéral organisant la mise en concurrence des écoles et des enseignant·e·s.

L'école n'est pas une entreprise !

Pour s'informer sur « l'école du socle » et organiser le boycott des évaluations, SNUDI-FO 35, CGT Éduc'Action 35 et SUD Éducation 35 vous proposent de participer à des Réunions d'Informations Syndicales :

- Mardi 15 janvier 2019 à 17h: École Trégain (Rennes)
- Mardi 15 janvier 2019 à 17h: École Lucie Aubrac (St Domineuc)
- Mercredi 16 janvier 2019 à 14h: École Jacques Prévert (St Gilles)
- Jeudi 17 janvier 2019 à 17h: École Jacques Prévert (Rennes)...

À Rennes, le 19 décembre 2018